

# le port de **DUNKERQUE**

e-mensuel de l'activité portuaire

#50  
Octobre  
2010

• **ÉVÈNEMENT**

## INAUGURATION DU TERMINAL À CONTENEURS



Le 11 octobre dernier, Dunkerque-Port inaugurait son terminal à conteneurs NFTI (Nord France Terminal International). L'événement s'est déroulé en présence de **Dominique Bussereau**, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, auprès du ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, **Jacques R. Saadé**, Président du Conseil d'Administration du Groupe CMA CGM, **Michel Delebarre**, ancien Ministre d'Etat, Député-Maire de Dunkerque, **Jean-Luc Violla**, Président du Conseil de Surveillance de Dunkerque-Port et **Martine Bonny**, Présidente du Directoire de Dunkerque-Port. **Depuis le 9 juillet 2010, ce terminal à conteneurs est géré par CMA CGM via sa filiale Terminal Link, nouvel actionnaire majoritaire.** La participation du Groupe CMA CGM dans le Terminal est passée de 30 à 91 % grâce à l'acquisition des parts détenues jusqu'alors par APM Terminals. Dunkerque-Port reste actionnaire à hauteur de 9 % ■

• **SIGNATURE**

## LA COMMUNAUTÉ URBAINE ET DUNKERQUE-PORT SIGNENT UNE CONVENTION

Le 11 octobre dernier, la Communauté Urbaine et Dunkerque-Port ont signé une convention ayant pour objectif de **renforcer la cohérence des politiques développées par les deux structures en faveur de l'aménagement, de l'attractivité et du développement durable du territoire.** Les enjeux sont multiples en termes d'urbanisme, de cadre de vie et d'activité économique. Michel Delebarre, Ancien Ministre d'Etat, Président de la Communauté Urbaine, et Martine Bonny, Présidente du Directoire de Dunkerque-Port, se sont engagés, en présence de Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, à partager des objectifs communs visant à **faire accéder le territoire au rang de véritable plate-forme logistique et commerciale** et positionner la place dunkerquoise sur le marché des conteneurs et autres marchandises diverses, tout en confortant son pôle industriel et énergétique ■



• **NOUVEAU**

## DÉCHARGEMENT DE PLAQUETTES DE BOIS-ÉNERGIE

Le 21 septembre, le M/V Milady, a déchargé, au port de Dunkerque, 2 150T de plaquettes forestières en provenance de Bayonne. L'organisation de ce nouveau trafic, destiné aux chaufferies de DALKIA du Nord-Pas de Calais, a été confiée à la société **GOMEXCO** basée dans le Sud Ouest, sous l'égide de Bois Energie Nord Ouest (filiale bois-énergie de DALKIA NORD). A Dunkerque, l'opérateur **SEA BULK** a manutentionné ces plaquettes au Quai de Grande-Synthe. L'importance des stocks de bois de tempête du Sud Ouest laisse penser que d'autres escales suivront afin d'alimenter les chaufferies DALKIA du nord de la France. **Le choix du transport maritime confirme la volonté du groupe DALKIA de privilégier des solutions de transport respectueuses de l'environnement.** A terme, cette approche par cabotage pourrait être prolongée par une liaison fluviale vers les ports de Lille pour les chaufferies situées à proximité de la voie d'eau ■



• RÉUNION COMMERCIALE

## DELTA SHIPPING LINES RÉUNIT SES CLIENTS À DUNKERQUE



Le 5 octobre, les représentants de Delta Shipping Lines, armement chypriote spécialisé dans le transport maritime de courte distance (Short Sea Shipping), étaient présents à Dunkerque pour rencontrer leurs clients français et assister à l'escale d'un de leurs navires, le Kalina, au Port Ouest. Les représentants de Delta Shipping Lines ont tenu à souligner que Dunkerque était le seul port français proposant un service direct vers Saint-Petersbourg, de porte-à-porte, hebdomadaire et à jour fixe. Avec pour rotation Tilbury-Dunkerque-Hambourg-Saint Petersbourg, les navires, d'une capacité de 850 EVP, effectuent le trajet Dunkerque-Saint Petersbourg en 5 jours. Pour optimiser ce service spécialisé dans le transport de produits à température dirigée et de marchandises sèches, Delta Shipping Lines vient d'investir dans un parc de 300 conteneurs reefers neufs ■

Contacts :

Agence Maritime Rommel

Patrick Guermeur : +33 (0)6 07 89 93 60  
e-mail : p.guermeur@amdagency.com

Dunkerque-Port

Yvan Gomel : Tél : +33 (0)6 84 53 30 49  
e-mail : ygomel@portdedunkerque.fr

• ESCALE EXCEPTIONNELLE

## CHARGEMENT DE MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS POUR LA PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

Le 19 octobre, le navire conventionnel M/V DANZIGERGRACHT était en escale au Port Est pour un chargement de matériel de travaux publics destiné au chantier de construction d'un pipeline de 450 km dédié au transport de gaz. Le matériel est destiné à sur un chantier en Papouasie Nouvelle-Guinée pour le compte d' EXXON MOBIL. SPIECAPAG, filiale du Groupe ENTREPOSE Contracting, et dont le centre de dépôt et de maintenance de matériel est basé à Dunkerque, est spécialisée dans la réalisation de projets de pipelines terrestres et d'infrastructures de pompage et stockage d'hydrocarbures. A l'occasion de ce chargement, SPIECAPAG expédie 71 pièces de matériel et équipements de travaux publics ainsi que 81 conteneurs de matériel, soit 2000 tonnes de marchandises pour un volume de 7.800 m<sup>3</sup>, qui occuperont un tiers de la capacité du navire. A partir de Dunkerque, il faudra environ 50 jours au M/V DANZIGERGRACHT pour rejoindre l'hémisphère sud, via le canal de Panama. Le transit a été confié à la société VOPAK AMT et la maintenance a été assurée par DEWULF CAILLERET ■



• FERROVIAIRE

## DUNKERQUE : 1<sup>ER</sup> PORT DE FRANCE À POUVOIR EXPLOITER ET MAINTENIR SES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES.



Avec l'arrêté ministériel du 4 mars 2008 qui consacre définitivement le transfert au port de Dunkerque de l'ensemble du réseau ferré portuaire, une nouvelle responsabilité imposait à Dunkerque-Port d'organiser la gestion de son réseau ferré. En décembre 2009, le Conseil de Surveillance de Dunkerque-Port avait entériné le choix de la Société Groupe Eurotunnel (GET) comme prestataire du port pour la maintenance et l'exploitation des voies ferrées portuaires à partir de 2011. Pour ce faire, Dunkerque-Port et son prestataire, EUROPORTE SERVICES, filiale de GET, ont élaboré un Règlement de Sécurité de l'Exploitation (RSE) conforme au cadre fixé par l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF). En répondant strictement aux dispositions du Codes des ports maritimes, Dunkerque est devenu aujourd'hui 1<sup>er</sup> port de France gestionnaire de son infrastructure ferroviaire. L'exploitation de son réseau de voies ferrées portuaires sera assurée par EUROPORTE SERVICES à partir du 21 décembre 2010. Le 15 octobre, Martine BONNY, Présidente du Directoire de Dunkerque-Port a officiellement signé le document autorisant EUROPORTE SERVICES à exploiter et à assurer la maintenance des infrastructures de Dunkerque-Port, en présence de Jacques GOUNON Président Directeur Général d'EUROTUNNEL et de Michel AYMERIC, Directeur Général de l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire. Depuis l'ordonnance du 2 août 2005, les voies ferrées portuaires avaient vocation à être gérées par les établissements portuaires plutôt que par Réseau Ferré de France, gestionnaire du réseau ferré national ■

■